



## Réaliser un dossier en SVT

De novembre 2010 à avril 2011, dans le cadre du cours de science et vie de la terre dispensé par mademoiselle Deham, les élèves de 3C vont, par équipes, répondre sous la forme d'un dossier documentaire à une problématique liée à la Santé ou à l'Environnement.

Ce travail sera ensuite soutenu à l'oral. Le dossier et la soutenance serviront la validation de plusieurs compétences du Socle commun.

Le dossier comprendra :

- une **page de présentation** (noms, prénoms en haut à gauche ; classe en haut à droite ; **TITRE** du dossier au milieu de la page, accompagné éventuellement d'une illustration ; Collège de l'Epine, Novalaise, SVT, 2010-2011 en bas de page)
- un **sommaire**, annonçant avec leur pagination les différentes parties du dossier, à savoir :
- une **introduction**, pour définir le sujet, approcher la problématique, présenter le plan
- **deux à quatre parties**, pour le traitement du sujet : chaque partie porte un titre précis et est numérotée ; l'information progresse au fil des paragraphes ; des liens sont faits entre les parties ; les phrases sont personnelles et témoignent de la compréhension du sujet ; des illustrations éclairent le texte et sont légendées
- une **conclusion**, pour faire la synthèse, répondre définitivement à la question ou (et) ouvrir une autre piste de réflexion
- un **lexique**, pour définir des mots importants du dossier
- une **bibliographie**, pour citer les sources d'information : livres, périodiques, sites internet.

- La **mise en page** devra donner envie de lire le dossier : choix d'une police appropriée, mise en valeur des titres, espaces entre les paragraphes, numérotation des pages correspondant au sommaire. Le dossier sera relié.

**Le contenu du dossier** proviendra :

- des connaissances acquises en cours de SVT et de la culture personnelle
- des ressources du CDI

S'agissant des ressources du Centre de Documentation et d'Information, chacun veillera d'abord à consulter non seulement les manuels de SVT mais aussi les encyclopédies et les dictionnaires.

Les livres documentaires pouvant fournir des réponses sont groupés en **classe 500** (sciences) et en **classe 600** (techniques) ; le fonds « **adolescence** » sera également profitable.

Les périodiques tels que **Science et Vie Junior**, **Phosphore**, **Okapi** apporteront tout autant sinon plus des informations adaptées.

Il sera en tout cas utile d'interroger **BCDI**, la base documentaire, à partir de l'écran de **recherche par thème** :

On choisira un **mot-clé** et les options **documentaire** (en nature) **livre** puis **périodique** (en support).

L'affichage des notices de description des documents permettra de relever des éléments de sélection éventuelle : **titre, résumé...**

Les **ressources en ligne** viendront renforcer et actualiser l'information. Avec le moteur Google, chacun veillera à faire la part des choses en s'attachant à **déchiffrer les adresses des sites** et à relever la **présence de critères de fiabilité** (voir fichiers sur page [Quelques sites utiles](#)).

Une fois la sélection des documents effectuée, il faudra penser, en vue de la **bibliographie** du dossier, à noter les **références**.

**Pour un livre :**

NOM, Prénom de l'auteur. Titre de l'ouvrage. Editeur (Collection).  
Date d'édition. Nombre de pages. Cote (l'adresse du livre dans le CDI).

**Pour un périodique :**

NOM, Prénom de l'auteur de l'article. Titre de l'article.  
Titre du Périodique. Numéro, date de publication, numéro de(s) page(s).

**Pour un site Internet :**

NOM, Prénom de l'auteur ou NOM ORGANISME. Titre du site  
ou de la page web. Date de publication [Date de consultation].  
Adresse URL : <http://www.....>

**Un conseil** : planifier en équipe le travail de novembre à avril  
(organisation de réunions, mobilisation de ressources extérieures :  
bibliothèque municipale, planning familial, Fil O jeunes).

Ne pas oublier de « rendre à César ce qui appartient à César » :  
citer les personnes ayant réfléchi au sujet.

La démarche et la production finale mobiliseront plusieurs compétences du **Socle commun**, exigible dès la session 2011 du Brevet.

Pour la maîtrise de la langue française :

manifester par des moyens divers sa compréhension de textes variés ; utiliser ses capacités de raisonnement, ses connaissances sur la langue... pour améliorer son texte ; développer de façon suivie un propos en public sur un sujet déterminé ; adapter sa prise de parole à la situation de communication.

Pour la culture scientifique :

savoir utiliser des connaissances (le vivant, l'énergie, l'environnement et le développement durable).

Pour la maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication :

consulter des bases de données documentaires en mode simple (plein texte) ; identifier, trier et évaluer des ressources ; chercher et sélectionner l'information demandée ; faire preuve d'esprit critique face à l'information et à son traitement ; traiter une image, un son, une vidéo ; organiser la composition du document, prévoir sa présentation en fonction de sa destination ; exploiter les spécificités des différentes situations de communication en temps réel ou différé.

Pour l'autonomie et l'initiative :

être autonome dans son travail : savoir l'organiser, le planifier, l'anticiper, rechercher et sélectionner des informations utiles ; s'intégrer et coopérer dans un projet collectif ; assumer des rôles, prendre des initiatives et des décisions.